

PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

Commission Gatineau, Ville en santé

4^e séance — 26 septembre 2024 – 9 h à 11 h 20

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen

Hybride (Présentiel et visioconférence)

PRÉSENCES :

Membres

Louis Sabourin, président

Steve Moran, vice-président

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue

Nicolas Heidecker — Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Stéphanie Ayotte — Centraide Outaouais

Josée Charlebois en remplacement de Sylvie Lafontaine — Direction de la santé publique

Jeneviève Caron — Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Stéphane Lacasse — Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Kathleen Barrette — Société de transport de l'Outaouais

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction exécutive

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC

Mychelle Vaive, cheffe de service, planification et développement des communautés — SLSDC

Josiane Cossette, cheffe de section par intérim, planification et développement des communautés — SLSDC

Julie Sénéchal, coordonnatrice, développement des communautés — SLSDC

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions — Direction exécutive

Chantal Blais, adjointe administrative aux comités et commissions — Direction exécutive

Invitée

Stéphanie Lalande, consultante

Autre personne présente :

Olivia Gninhi, attachée politique

ABSENCES :

Myriam Houde — Service de police de la Ville de Gatineau

Anyck Bastien — Cégep de l'Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président constate le quorum et il ouvre la séance à 9 h.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site Web de la Ville.

Le président annonce quelques changements à la composition de la Commission :

- Anyck Bastien remplacera Martin St-Jean pour le Cégep de l'Outaouais ;
- Nathalie Bédard remplacera Stéphane Lacasse pour le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) ;
- Line Bernier a quitté ses fonctions à l'Office d'habitation de l'Outaouais (OHO) ; une nomination sera faite pour la remplacer.

Kathleen Barette se joint à la séance à 9 h 01.

Pour cette séance, Josée Charlebois remplace Sylvie Lafontaine pour la Direction de la santé publique.

Stéphane Lacasse se joint à la séance à 9 h 02.

Le président adresse des remerciements à Stéphane Lacasse ainsi que des félicitations pour sa nomination récente.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Stéphanie Ayotte

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 9 mai 2024

Le procès-verbal de la 3^e séance de la CGVS tenue le 9 mai 2024 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

4. Tour de table des partenaires

Aucun partenaire n'a de nouvelle à partager.

5. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

6. Point statutaire : Dossier de la sensibilité chimique

Une mise à jour est faite sur l'état d'avancement des démarches liées à la résolution numéro CM-2023-301 portant sur la sensibilité chimique multiple.

- Une fiche informative en santé et sécurité au travail sur la sensibilité chimique a été produite par le Service des ressources humaines et remise aux différentes directions. Une campagne de communication sur les médias sociaux est également prévue. Des affiches sont installées dans les infrastructures municipales.
- Lors du prochain appel d'offres, le Service d'approvisionnement de la Ville demandera des produits non parfumés. Dans l'intervalle, certains produits ont été obtenus tel un savon à vaisselle utilisé par le personnel.
- En ce qui concerne la recommandation liée à la mise en place d'une équipe spécialisée, un suivi sera fait lors de la prochaine séance.

7. Portrait de l'itinérance

Le document *Portrait de l'itinérance-Mosaïque complexe-Multiples actions requises* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance. L'objectif de la présentation est de brosser un portrait général de l'itinérance à la Ville.

Ce portrait est l'une des actions ciblées dans le *Plan d'action triennal 2021-2023 en itinérance*. La situation de l'itinérance évoluant rapidement, le portrait a déjà changé depuis sa réalisation. Les données ont été colligées entre les mois d'octobre 2022 (dernier dénombrement fait par le gouvernement du Québec) et décembre 2023.

Un portrait a été réalisé pour la grande ville de Gatineau en plus de portraits de chacun de ses secteurs. Cent vingt et une personnes ont été rencontrées dont quatre-vingt-neuf provenaient d'organismes et d'institutions, et trente-deux personnes étaient en situation d'itinérance, soit 25 % des personnes rencontrées.

Les conclusions du portrait sont :

- Situations multifactorielles profondément humaines (touchent tant les femmes que les hommes) ;
- Urgence et nombreux visages ;
- Clarification des rôles et responsabilités (afin de permettre une prise de décision et une communication rapide selon les responsabilités de chacun) ;
- Concertation et implication (les solutions ne viennent pas d'un seul acteur ; le milieu communautaire ne peut faire les frais du manque de leadership des institutions) ;
- Crise actuelle du logement ;
- Enjeux de consommation de drogues et de santé mentale (80 % des personnes sans abri ou en refuge ont un enjeu en santé mentale, et de ce nombre, 60 à 75 % ont des enjeux de consommation de drogues) ;
- Accessibilité aux services (il manque de ressources pour accompagner les personnes dans leurs démarches) ;
- Communication ;
- Alimentation (une politique de sécurité alimentaire est nécessaire pour assurer au moins deux repas par jour à la population vulnérable) ;
- Financement pour maintien, renforcement et développement (il manque d'infrastructures et de services).

On retrouve l'itinérance :

- Dans tous les secteurs de la Ville (surtout dans les communautés défavorisées) ;
- Concentrée dans les communautés vulnérables ;
- Aux bords des rivières et des boisés ;
- Dans de nouvelles maisons de chambres de communautés plus nanties ;
- À Ottawa.

Les raisons sous-jacentes à l'itinérance :

- 24 % Expulsion;
- 18 % Revenu insuffisant;
- 15 % Conflit (conjoint.e, colocataire ou propriétaire).

Des données plus détaillées sont présentées relativement aux enjeux vécus suivant la typologie suivante de l'itinérance :

- Sans-abri ;
- Refuge ;
- Hébergement temporaire ;
- À risque d'itinérance.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- A-t-on constaté que, lorsque l'échéance arrive à terme pour les logements communautaires, les personnes vivent à nouveau des situations précaires ? On mentionne que les organismes font montre d'une grande flexibilité envers les personnes qui n'ont pour seule option que de retourner à la rue. Toutefois, en prolongeant les délais, les listes d'attente s'allongent.
- La cartographie des secteurs est manquante. On indique que la présentation actuelle porte sur la grande ville de Gatineau. Le portrait de chacun des secteurs sera transmis incessamment aux membres (secteurs Aylmer, Buckingham et Masson-Angers, Hull et Gatineau). Les gens se déplaçant beaucoup, on ne dévoile pas tous les lieux des campements par souci de sécurité.

- Quel est l'impact pour les familles ayant des enfants d'âge scolaire ? Combien de familles vivent cette situation ? On signale ne pas avoir actuellement de données sur les familles. Ces dernières sont plus difficiles à comptabiliser parce qu'elles se dissimulent ; elles font partie de l'itinérance cachée. Les Œuvres-Isidore-Ostiguy s'occupent de la relocalisation des familles. Cet organisme serait sans doute en mesure d'offrir des données relatives à cette question.
- Il serait bien de documenter l'itinérance chez les nouveaux arrivants et les demandeurs d'asile. On mentionne que cette situation gagnerait, en effet, à être documentée puisqu'il n'y a présentement aucune donnée. Accueil Parrainage Outaouais (APO) ne différencie pas les nouveaux arrivants des personnes sans statut.

Pause de 9 h 57 à 10 h 10

8. Bilan des plans d'action en développement social et itinérance pour les années 2021-2023

Le document *Bilan des Plans d'action en itinérance en développement social 2021-2023* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance. L'objectif est de présenter un bilan des actions entreprises dans le cadre des plans d'action sur l'itinérance et le développement social entre 2021 et 2023 ainsi que d'obtenir une recommandation de la Commission quant au dépôt de ce bilan.

La problématique de l'itinérance évolue très vite. La réflexion sur les moyens d'action doit pratiquement se faire en même temps que la mise en œuvre de ceux-ci. Le prochain plan d'action sera axé sur l'action. La Ville a une équipe extraordinaire et elle travaille fort avec l'équipe de pilotage.

Les actions réalisées pour le *Plan d'action en itinérance 2021-2023* sont passées sommairement en revue selon les orientations établies : un toit convenable pour tous ; l'inclusion de tous ; des interventions adaptées aux réalités ; agir ensemble.

Les actions réalisées pour le Bilan du Plan d'action en développement social 2021-2023 sont aussi passées sommairement en revue selon les orientations établies : le quartier comme pôle de développement ; l'accessibilité à un logement abordable et de qualité (en lien avec la Politique d'habitation) ; la consolidation du transport collectif et la diversification des modes de transport ; la santé et le bien-être au centre de la qualité de vie et de l'éducation comme base du développement économique et social ; la recherche et le développement comme moyen d'analyse des enjeux propres à Gatineau et à l'Outaouais comme zone frontalière et comme moyen d'évaluation des impacts de la Politique de développement social ; le soutien à l'action communautaire.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Des félicitations sont adressées à toute l'équipe du SLSDC pour le travail accompli. Elle a su faire montre d'une grande résilience.
- Le Service d'urbanisme et du développement durable (SUDD) a besoin de faire un portrait du logement à Gatineau ; cette information pourrait être complémentaire à celle présentée dans le bilan. On mentionne que le travail est réalisé en collaboration avec le SUDD et qu'un portrait du logement abordable est disponible. Les données sur le logement locatif de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) ont aussi contribué à tous les travaux.

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé s'est engagée dans son plan de travail 2024-2025 à assurer le suivi des plans d'action en itinérance et en développement social ;

CONSIDÉRANT QUE le bilan est positif et que le nouveau plan d'action en itinérance et en développement social 2024-2029 est à l'étape d'approbation :

CGVS-2024-03

La Commission Gatineau, Ville en santé, lors de sa séance ordinaire du 26 septembre 2024, recommande au conseil municipal :

- *d'accepter le dépôt du Bilan 2021-2023 des plans d'action en itinérance et en développement social.*

*Il est proposé par Alicia Lacasse-Brunet
Appuyé par Stéphanie Ayotte*

Adoptée à l'unanimité

9. Proposition du plan d'action intégré en itinérance et développement social 2025-2029

Le document *Plan d'action municipal en itinérance et en développement social 2025-2029* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance. L'objectif est de présenter le plan d'action municipal 2025-2029 en itinérance et en développement social ainsi que d'obtenir une recommandation de la Commission pour son adoption par le conseil municipal.

Il s'agit ici d'un plan d'action intégré puisque les deux plans d'action antérieurs ont échoué au même moment. Des orientations et des objectifs convergents ainsi que des thématiques similaires ont été regroupés (par exemple, le logement).

Les résultats des consultations suivantes ont été intégrés au plan d'action :

- Portrait de l'itinérance ;
- Sommet sur l'itinérance et le développement social ;
- Consultation publique au moyen d'un questionnaire en ligne ;
- Groupe témoin composé de personnes vivant en situation d'exclusion sociale.

Le plan proposé s'échelonne de 2025 à 2029 ; une année a été ajoutée à l'échéancier afin d'assurer l'élaboration du plan subséquent ainsi que la transition vers celui-ci. Il comprend six orientations : la gouvernance ; des communications adaptées ; la recherche, la concertation et le partenariat ; un toit convenable pour tous ; des interventions adaptées aux réalités ; la vie de quartier et le développement des communautés. Les citoyens et les personnes en situation d'itinérance sont au centre des préoccupations.

Bien que le plan ait des ancrages et des liens interservices, les actions inscrites aux autres plans de la Ville n'ont pas été incluses dans celui-ci.

Les actions prévues sont passées sommairement en revue selon les six orientations établies.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Un travail de concertation pourrait être réalisé entre la Société de transport de l'Outaouais (STO) et la Ville. Côté des personnes en situation d'itinérance, un partage des outils pourrait contribuer à la formation du personnel de la STO. On souhaite améliorer la communication et la fluidité en ce qui concerne le partage des outils. À cette fin, une page WEB spécifique dédiée à l'itinérance intégrera tous les outils développés par la Ville ainsi que les partenaires. Ils seront ainsi disponibles pour l'ensemble de la population.
- Pour ce qui est de la tarification sociale, la STO a mis en place depuis 2018 le programme ECHO. Une collaboration afin d'arrimer les efforts avec ceux de la Ville pourrait également être développée. On indique qu'une collaboration serait en effet intéressante.

- Des détails sont demandés quant à la définition et les objectifs de la tarification sociale. À la Ville, un travail est en cours afin d'arrimer les outils à ceux développés par le Service des arts, de la culture et des lettres. Cela aura une incidence sur la définition de la tarification sociale.
- Le critère de base de la tarification sociale est le revenu viable, mais celui-ci peut comporter de grands écarts rendant difficile la définition des autres critères lui étant attachés.
- Le plan propose une analyse de la question puisque la tarification sociale pourrait prendre différentes formes, et ce, en raison de la diversité des activités. Il est probable qu'une seule approche de cette question soit difficile.
- Bravo pour l'ambition dont fait montre le plan. Une clarification plus explicite est suggérée quant aux rôles et aux responsabilités dans le dossier de l'itinérance. La démarche du plan d'action est centrée sur les citoyennes et les citoyens, y compris les personnes en situation d'itinérance. La formulation proposée devrait être revue en ce sens (page 9).
- D'autres outils doivent être mis à jour. Le dossier de l'itinérance implique beaucoup de gens (secteur communautaire, secteur privé, etc.) qui se sont maintenant donné cette nouvelle mission. Cela n'est pas sans inquiéter l'écosystème communautaire. Ces changements font émerger de nouveaux défis, dont ceux liés à la communication. La Ville compte-t-elle faire l'embauche de plus de personnel ? On indique que le plan sera présenté au conseil municipal ; un volet financier est attaché à celui-ci. Des discussions budgétaires s'ensuivront. Le plan implique l'ajout de nouvelles ressources humaines pour mener à bien l'ensemble des mesures proposées.
- Bravo à l'équipe ainsi qu'à Patrick Campeau.
- Très satisfaisant de voir l'objectif visant à améliorer le vivre-ensemble et faciliter la cohabitation dans l'espace public. Le territoire comprend 40 000 enfants âgés de quatre à seize ans qui se déplacent pour se rendre aux établissements scolaires. Les sites de campements étant de plus en plus éparpillés sur le territoire, il est important de ne pas oublier la préoccupation de sécurité dans le travail entourant cet objectif. On mentionne que, bien que les paramètres ne soient pas encore clairs, il y a eu des intentions du gouvernement de limiter la présence de sites d'injections supervisés près des écoles. Dans le cadre de la gestion des campements, les préoccupations du milieu scolaire seront prises en considération dans tout le volet de la cohabitation et de la cohésion afin d'assurer la sécurité de chacun.
- Le plan d'action comprend beaucoup d'éléments et de mesures. Il serait important que les situations d'urgence ou de crise ne constituent pas toutes les actions déployées par la Ville. Les logements de transition doivent retenir davantage l'attention. Lors de son adoption par le conseil municipal, il est important d'y consacrer les moyens financiers nécessaires pour atteindre les objectifs.

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé s'est engagée dans son plan de travail 2024-2025 à assurer le suivi des plans d'action en itinérance et en développement social ;

CONSIDÉRANT QUE le bilan des deux plans d'action a été soumis à la Commission ;

CONSIDÉRANT QUE les deux plans d'action sont maintenant regroupés puisqu'ils ont des principes et ancrages communs ;

CGVS-2024-04

La Commission Gatineau, Ville en santé, lors de sa séance ordinaire du 26 septembre 2024, recommande au conseil municipal:

- *d'adopter le Plan d'action municipal en itinérance et en développement social 2025-2029.*

*Il est proposé par Alicia Lacasse-Brunet
Appuyé par Jeneviève Caron*

Adoptée à l'unanimité

10. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au Varia.

11. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé est prévue le 1^{er} novembre 2024.

12. Levée de la séance publique

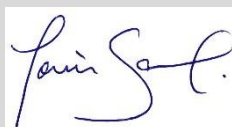
*Il est proposé par Steve Moran
Appuyé par Nicolas Heidecker*

Et résolu que cette Commission lève la séance à 11 h 20.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
LOUIS SABOURIN



COORDONNATRICE
ÉLAINE DÉRY